

Une trahison historique pour un mouvement social historique



Notre organisation n'a pas pour habitude de commenter les positions des autres organisations syndicales mais elle ne peut pas garder son silence face à ce qu'on peut qualifier d'acte irresponsable.

Parce que c'est notre identité et que les personnels le demandent, la CGT œuvre toujours dans le but de toujours garantir l'unité syndicale et les actions en intersyndicale.

Depuis douze jours, le personnel est en lutte sur tous les établissements pénitentiaires avec des modalités d'action qui ont été à la hauteur de la colère de tous. Les réponses des forces de l'ordre, les menaces de sanctions de l'administration, les conditions climatiques ou les tensions provenant des détentions bloquées ne sont pas venus nous faire fléchir.

Bien au contraire, plus la réponse était brutale et plus le mépris et l'autisme de notre administration grandissaient, plus notre envie de radicaliser le mouvement se faisait sentir.

Dès les premières discussions, l'UFAP ne souhaitait pas évoquer le volet indemnitaire ou statutaire, il a fallu de forte exigence du terrain et de la CGT et FO pour le faire plier. **De quel droit devrait-il exister une tambouille interne entre ce syndicat et le ministère, à quel prix et pour qui ?**

Notre mouvement était supervisé par tout le monde. Les politiques et les médias ont reconnu que c'était le premier mouvement social d'ampleur auquel était confronté le pouvoir politique depuis son arrivée au pouvoir.

D'autres professions, du secteur public comme du secteur privé, voyaient en notre action un réel espoir de lutte et un modèle de combat social à reproduire.

Notre bras de fer était tellement engagé et la détermination des personnels était tellement forte qu'il n'était surtout pas le moment d'apposer sa signature sur un protocole. **Nos opposants étaient au pied du mur et toutes les conditions étaient réunies pour obtenir de réelles satisfactions sur nos revendications.**

La trahison est grande lorsqu'on accepte la création de 1100 postes sur quatre ans alors qu'il faut d'ores et déjà 1800 agents pour tenir nos détentions. Les derniers recrutements démontrent très bien que l'administration n'arrive pas à recruter des agents en lien avec les postes ouverts.

La seule solution pour résoudre cette problématique liée au recrutement est de rendre notre profession plus attractive en donnant plus de sens à notre métier et en obtenant une reconnaissance qui doit passer par la valorisation de notre métier. **Pour la CGT Pénitentiaire, cela doit passer obligatoirement par une avancée statutaire, et la Catégorie B.**

**Avec la CGT Pénitentiaire,
exigeons le passage en catégorie B**

Comment peut-on accepter une revalorisation de 2% de PSS sur quatre ans et une rallonge de quatre cents euros d'ICP, nous méritons mieux que cette aumône.

À qui l'UFAP peut faire avaler que le protocole qu'il a signé garantira notre sécurité et améliorera nos conditions de

travail avec des chaussures adaptées, des gilets par balle ou bien d'autres mesurette ?!!

La CGT Pénitentiaire dénonce ces pratiques syndicales surtout lorsque ce syndicat majoritaire se gargarisait de consulter sa base avant de prendre des décisions. Or, un peu partout sur le terrain, les assemblées générales demandaient massivement le rejet du protocole et la poursuite de l'action.

Que l'UFAP aille au bout de sa démarche démocratique en portant à la connaissance de tous, ses sections syndicales qui auraient donné leur feu vert pour valider ce protocole.

Abandonner l'équipage en pleine tempête renverrait le capitaine du ferry « Concordia » dans ses retranchements.



La CGT Pénitentiaire est consciente que la frustration et la colère est grande parmi les agents. Cependant, le rapport de force et l'envie d'obtenir satisfaction dans nos revendications doivent être constants. Cette lutte a clairement démontré que le noyau central de nos actions doit être les revendications collectives.

Parce qu'il y a réellement un syndicalisme de progrès, de masse et de classe au sein de l'administration pénitentiaire, la CGT Pénitentiaire



proposera d'autres modalités d'actions pour bien faire comprendre à tous que le notre combat n'est pas terminé.

Il faut en finir avec ce syndicalisme d'accompagnement et de cogestion qui préfère négocier le poids des chaînes plutôt que de vouloir les briser, qui considère les agents comme des soldats avec le doigt sur la couture désirant seulement être mutés ou titularisés.

Ce mouvement inédit que nous n'avons pas connu depuis vingt-cinq ans nous a bien démontré que tant que nous serons muselés par le statut spécial, il nous sera plus difficile d'obtenir de réelles avancées sociales.

Durant ces quinze jours de lutte si nous avons eu le droit de grève, les résultats auraient été à la hauteur. Il nous faut exiger son abrogation, le droit de grève est un droit constitutionnel

La CGT Pénitentiaire, fier de son identité et de sa pratique syndicale, affirme haut et fort que la lutte sera constante autour de projets élaborés avec tous les personnels et pour tous les personnels.

La CGT Pénitentiaire soutient les actions que les sections syndicales ont décidé de mettre en place mais qu'elles ne s'exposent pas aux sanctions disciplinaires.

L'administration va user de tout son arsenal répressif pour mettre un terme à nos actions. Soyons responsables, ne nous mettons pas en danger.

Montreuil, le 28 Janvier 2018